



vendredi 14 avril 2006 - [L'Etudiant congolais](#) -

2ème Anniversaire de la disparition de Guy-André KIEFFER en Côte d'Ivoire - Bernard KIEFFER: " Nous avons affaire à un crime d'Etat "

France, (Etudiantcongolais.com)-16 avril 2006 : deux ans jour pour jour, après la disparition tragique du journaliste indépendant Guy-André Kieffer, dans des circonstances non encore élucidées, notre journal décide de donner la parole à un membre de sa famille. Il s'agit de Bernard Kieffer, frère de la victime, qui tente d'apporter des éléments de réponse pour éclairer l'opinion publique sur cette sombre affaire.

Propos recueillis par Alain BOUITHY

Etudiantcongolais.com : Le 16 avril courant marquera le 2ème anniversaire de la disparition de votre frère Guy-André kieffer en Côte-d'Ivoire. Pouvez-vous d'abord rappelé aux lecteurs qui est Guy-André Kieffer ?

Bernard KIEFFER : Guy-André KIEFFER (GAK) est un journaliste français, âgé de 54 ans au moment de son enlèvement, marié et père de deux enfants. Son épouse et sa fille vivent tous deux à Paris. Son fils vit à Montréal. Du fait d'un précédent mariage, GAK avait également la nationalité canadienne. Spécialiste des questions économiques et des matières premières, GAK a travaillé 18 ans dans le journal économique français " La Tribune", avant de se rendre en 2002 en Côte d'Ivoire pour contribuer à une mission d'audit sur la filière cacao confiée à la société " CCC ". Cette mission ayant pris fin prématurément, GAK a alors décidé de rester sur place, en qualité de journaliste indépendant, pour poursuivre ses enquêtes et investigations sur l'argent du cacao, les finances de la Côte d'Ivoire, le financement occulte des armes en RCI, l'enrichissement personnel des hauts dignitaires du régime ivoirien, le financement occulte de parti(s) politique(s) français, et autres sujets éminemment sensibles. Il a publié de nombreux articles précis et documentés dans la presse ivoirienne et dans la revue française " La lettre du continent " jusqu'au fatidique 16 avril 2004.

" L'instruction judiciaire en cours conduit à penser que l'ordre est venu de très haut. "

Votre frère enquêtait sur des détournements d'argent mettant en cause des proches du régime ivoirien. Peut-on croire que cela a été l'une ou la principale cause de sa disparition?

Oui, très probablement. Il a été enlevé en Côte d'Ivoire par des Ivoiriens. L'instruction judiciaire en cours conduit à penser que l'ordre est venu de très haut. Je pense que mon frère était devenu très gênant pour un certain nombre de hauts dignitaires du régime en place. Cela n'exclue cependant pas qu'il y ait eu concordance d'intérêts à le faire taire entre commanditaires ivoiriens et peut-être aussi français : je n'écarte aucune hypothèse de ce genre.

Au jour d'aujourd'hui, que sait-on à propos de cette disparition ? A t-on suffisamment d'informations sur des circonstances dans lesquelles il a disparu ?

Et où en est l'enquête ?

A ce jour, nous avons la certitude que GAK a été enlevé. Nous ne savons pas exactement ce qu'il est devenu ensuite, mais l'absence de tout signe de vie depuis le 16 avril 2004 donne à penser qu'il a été ensuite exécuté. De nombreuses rumeurs circulent à Abidjan en ce sens. Nous avons, grâce au travail des juges qui instruisent cette affaire, un faisceau de présomptions sur les noms des commanditaires présumés et des exécutants présumés de l'enlèvement et, peut-être aussi de l'assassinat de GAK. Un certain nombre de noms reviennent avec insistance dans ce dossier. Cependant, à ce jour, seul Michel Legré, beau-frère de Mme Gbagbo, a été mis en examen par la justice française pour " enlèvement et séquestration ". La justice ivoirienne l'a également inculpé pour " complicité d'assassinat ". S'agissant des autres responsables présumés, les juges d'instruction continuent de recueillir les éléments qui permettront de les traduire en justice, j'espère. Les deux juges français se sont déjà rendus à 6 reprises à Abidjan depuis le 16 avril 2004 : je ne doute pas de leur détermination à établir la vérité dans cette affaire. Ils continuent d'avancer, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent.

*" Il est hors de question qu'on laisse
cette affaire s'enliser dans le marais
des relations tumultueuses franco-ivoiriennes "*

La raison d'Etat entrave la manifestation de la vérité, suggèrent certains observateurs. Etes-vous de cet avis ?

Oui, c'est évident. Des hauts responsables du régime ivoirien sont fortement suspectés d'avoir organisé la disparition et l'élimination de GAK. Compte tenu de cette donnée et des dossiers sur lesquels il travaillait, je considère que nous avons affaire à un crime d'Etat. Le mur de silence et d'impunité que dresse la présidence ivoirienne autour des présumés commanditaires et exécutants de l'enlèvement de GAK (et de son possible assassinat) ne peut s'expliquer que par la raison d'Etat, d'une part et par l'intérêt personnel de quelques hauts dignitaires du régime ivoirien, d'autre part. GAK perturbait leur système d'enrichissement personnel qui, lui-même repose sur un pillage organisé des finances publiques ivoiriennes. La question est de savoir s'il faut mettre " Etat " au pluriel : la passivité des autorités publiques françaises (hormis les autorités judiciaires) devant cette affaire conduit à se poser la question. GAK a-t-il également perturbé des intérêts français associés à l'argent du cacao ?

En janvier dernier, vous avez demandé à Charles Konan Banny ainsi qu'à votre ambassadeur en Côte d'Ivoire, André Janier, de faire la lumière sur cette disparition. Avez-vous le sentiment qu'il manque de mobilisation en France comme en Côte d'Ivoire autour du cas de votre frère ?

Nous avons effectivement écrit au Premier ministre ivoirien et à l'ambassadeur de France en RCI, M. André Janier en janvier dernier. A ce jour, seul ce dernier nous a répondu, en nous affirmant qu'il suit cette affaire de près et que les plus hautes autorités françaises font de même. Nous venons d'écrire à nouveau à M. Konan Banny qui n'a pas encore répondu à notre premier courrier. Nous comptons sur lui pour nous aider à clarifier cette affaire et à obtenir justice. La mobilisation en France existe. Depuis avril 2004, de très nombreux articles de presse ont été publiés sur cette affaire. De nombreuses actions se déroulent un peu partout en France autour de la disparition de GAK. Les autorités françaises, la presse française connaissent parfaitement cette affaire. La famille de GAK, ses proches, nombre de ses confrères restent très mobilisés. Il est absolument hors de question qu'on oublie GAK et qu'on laisse cette affaire s'enliser dans le marais des relations tumultueuses franco-ivoiriennes. Ce serait faire disparaître GAK une deuxième fois. En revanche, l'opinion publique française est moins mobilisée que lors de l'enlèvement de certains confrères de GAK dont on savait qu'ils étaient otages (Florence Aubenas, Chesnot et Malbrunot, par exemple) et qui avaient derrière eux des rédactions

puissantes. GAK était journaliste indépendant et cela dessert sans doute la médiatisation de son affaire. En Côte d'Ivoire, la presse publie des articles chaque fois qu'il se passe quelque chose dans cette affaire. Elle reste en éveil et a contribué, à différentes reprises, à faire sortir des informations intéressantes pour l'enquête.

Vous avez reçu le soutien de personnalités françaises de divers bords, des camarades et amis de Guy-André. En avez-vous reçu de la Côte d'Ivoire ?

Les soutiens que nous recevons de Côte d'Ivoire ne sont pas nécessairement publics. Nous avons des contacts et des relais de confiance sur place. Pour leur sécurité, il me paraît préférable de ne pas les citer. Mais ils existent.

L'hypothèse d'un assassinat est probable. Avez-vous encore espoir de retrouver votre frère vivant?

Je crains que vous ayez raison d'envisager cette hypothèse. Elle est confortée, malheureusement, par des rumeurs insistantes venues d'Abidjan. Faute d'avoir trouvé le corps de GAK, on ne peut toutefois exclure totalement l'hypothèse qu'il soit détenu quelque part, au secret. Cette hypothèse, cependant, perd de sa force chaque jour qui passe. La justice ivoirienne a retenu, je le rappelle, le grief de " complicité d'assassinat " à l'encontre de Michel Legré, ce qui n'est pas très bon signe pour GAK. Ceci étant dit, comme l'a dit Osange, l'épouse de GAK, " tant qu'on ne me ramènera pas mon mari entre quatre planches, je continuerai à le chercher ". Elle a raison et nous sommes nombreux à partager son raisonnement et sa détermination.